

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 28 juin 2013
(convocation du 17 juin 2013)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Juin Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11h45
M. DAVID Alain à M. BENOIT Jean-Jacques à partir de 11h45
M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry à partir de 12h30
M. BRON Jean-Charles à Mme SAINT-ORICE Nicole à partir de 11h45
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. HERITIE Michel à Mme DE FRANCOIS Béatrice à partir de 13h00
M. LABARDIN Michel à Mme CHAVIGNER Michèle jusqu'à 10h10 et à compter de 13h15
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10h05
M. OLIVIER Michel à M. GALAN Jean-Claude à partir de 11h50
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre à partir de 11h50
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude jusqu'à 10h15 et à partir de 11h35
M. TOUZEAU Jean à Mme CARTRON Françoise à partir de 11h35
Mme LACUEY Conchita à M. ANZIANI Alain à partir de 11h35
M. SOUBABERE Pierre à M. COUTURIER Jean-Louis à partir de 12h15
Mme. TERRAZA Brigitte à Mme BOST Christine
M. BOUSQUET Ludovic à M. JOUBERT Jacques à partir de 13h15
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles
Mme COLLET Brigitte à Mme BONNEFOY Christine à partir de 12h45
M. DAVID Jean-Louis à M. DELAUX Stéphan à partir de 12h05
Mme DELATTRE Nathalie à M. GUYOMARC'H à partir de 12h26

Mme DESSERTINE Laurence à Mme COLLET Brigitte à partir de 12h00
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à partir de 12h15
M. DUPOUY Alain à M. DAVID Yohan
M. EGRON Jean-François à Mme LIMOUZIN Michèle à partir de 12h00
Mme EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime à partir de 12h10
Mme. FOURCADE Paulette à Mme. FAORO Michèle
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10h40
Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
M. LAGOFUN Gérard à M. TRIJOLET Thierry à partir de 13h00
M. LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic à partir de 12h30
M. MANGON Jacques à Mme FAYET Véronique à partir de 12h05
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. MOGA Alain à M. SOLARI Joël
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme PARCELIER Muriel à Mme PIAZZA Arielle
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 12h00
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique
M. RESPAUD Jacques à M. ROUYEYRE Matthieu
M. SIBE Maxime à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10h40
Mme TOUTON Elisabeth à M. SIBE Maxime à partir de 12h40
Mme WALRYCK Anne à M. SOUBIRAN Claude à partir de 12h35

LA SEANCE EST OUVERTE

Bordeaux/ Festival de l'été du Lac - Film sur le Quartier les Aubiers- Subvention de la Communauté urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre du déroulement du Festival de l'été du Lac du 12 au 15 juin 2013, l'Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux envisage la programmation d'un film sur le thème de « La clairière des Aubiers, une histoire à suivre... » réalisé par Ann Cantat Corsini. Il s'agit d'un recueil d'informations et de témoignages des habitants du quartier : associations, institutions ont tous souhaité se pencher sur le passé et la mémoire des Aubiers et de la résidence du Lac.

Une participation de la Communauté urbaine de Bordeaux, sous forme de subvention, a donc été sollicitée par l'Association précitée, dans la mesure où cette action de communication peut s'inscrire en complémentarité du programme de requalification de l'espace urbain des Aubiers lancé au titre de la politique de la ville de la Communauté urbaine de Bordeaux.

A cet égard, il convient de rappeler que cette dernière s'est déjà engagée, à travers le dispositif CUCS conclu pour la période 2012/2014, dans un programme de requalification urbaine du quartier des Aubiers. Celui-ci est inscrit en quartier de priorité 1 et fait par ailleurs l'objet d'un classement en Zone de Redynamisation Urbaine (ZRU).

Depuis quelques années, ce quartier connaît des transformations profondes dans sa structure même et son insertion urbaine :

- l'intégration du quartier dans la ville constituée : le quartier se trouve désormais inclus dans une continuité urbaine suite à la création du quartier Ginko (700 logements livrés en 2012) sur les berges du Lac, la réalisation des premiers îlots des bassins à flots (900 à 1000 logements pour la 1ère phase), la desserte du tramway.
- le développement d'une mixité urbaine et sociale : le déficit d'animation (commerces, loisirs, activités économiques) a conduit à envisager des réalisations, de la réhabilitation ou le changement de destination de constructions en vue d'augmenter la mixité fonctionnelle et résidentielle du quartier.

- l'implantation d'activités nouvelles comme la Mission Emploi Bordeaux, la Chambre de Commerce, organismes situés à proximité des Aubiers et qui constituent des atouts pour la redynamisation du quartier.

Ces diverses transformations ont impacté considérablement l'espace public du secteur mais également le mode de vie de ses habitants (déplacements, désenclavement de quartiers, amélioration du cadre de vie, etc...).

Aujourd'hui, il s'avère pertinent, pour la Communauté urbaine de Bordeaux, de pouvoir disposer de témoignages des habitants du quartier des Aubiers afin de mieux appréhender les attentes et modes de vie des habitants et contribuer ainsi, à la réussite du programme de requalification urbaine lancé.

Dans ce contexte et après examen de la demande et du projet de l'association précitée, la Communauté urbaine de Bordeaux peut assurer le versement d'une participation sous la forme d'une subvention forfaitaire d'un montant de 5000 € et ce conformément aux dispositions prévues dans le règlement intérieur de la politique de la ville et de l'habitat de la Cub, et à la convention dont le projet est joint en annexe.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le conseil de communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les dispositions du règlement intérieur de la politique de la ville et de l'habitat (fiche n°18 portant participation aux actions de projets associatifs),

VU le contrat CUCS (2012/2014) relatif au programme de renouvellement urbain du quartier des Aubiers,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT qu'il est nécessaire pour la Communauté urbaine de Bordeaux de pouvoir disposer du film sur le quartier des Aubiers livrant des témoignages des habitants, associations, acteurs socio-économiques et permettant ainsi, d'obtenir des compléments d'informations relatifs à l'opération urbaine déjà lancée, portant sur la redynamisation du quartier des Aubiers à Bordeaux.

DECIDE

Article 1 :

Le versement d'une subvention par la Communauté urbaine de Bordeaux, à hauteur de 5000 € attribuée à l'Association des Centres d'Animation des Quartiers de Bordeaux, association, organisatrice du Festival de l'Été du Lac des 12 au 15 juin 2013,

Article 2 :

M. Le Président est autorisé à signer la convention jointe et tout document nécessaire à la mise en œuvre du projet,

Article 3 :

L'imputation de la dépense est faite au Budget Principal sur le chapitre 65 article 6574 -72-UE 00 par un virement de crédits de la direction de la culture à la direction de l'habitat et de la politique de la ville.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 juin 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
8 JUILLET 2013**

PUBLIÉ LE : 8 JUILLET 2013

M. JEAN TOUZEAU